

NOTICE D'UTILISATION

TH 300

Thermomètre à thermistance

Spécifications techniques

| Plage de mesure | Résolution |
|--|---|
| De -50 à +150 °C | 0,1 °C de -20 °C à +150 °C 1 °C de -20 °C à -50 °C |
| Exactitude | |
| ±1 °C maximum de -20 °C à +100 °C ±2 °C sur le reste de l'échelle | |



Description

- **Afficheur** : 41 x 15 mm
- **Sonde inox** : longueur 105 mm, câble 800 mm
- **Température ambiante pour le boîtier** : de -10 °C à +40 °C
- **Pile** : 1.5 V type AAA, LR03 ou équivalent. Durée de la pile : environ 1 an.
- **Dimensions** : 100 x 64 x 21 mm
- **Poids** : 87 g

Utilisation

1. Ouvrir le compartiment de la pile et sortir le câble de la sonde.
2. Enlever l'embout de protection et piquer la sonde d'au moins 1 cm dans la substance à tester.
3. Mettre l'interrupteur ON/OFF sur « ON ».
4. Mettre le sélecteur T/H sur « T » pour un affichage en continu ou sur « H » pour retenir la valeur affichée.
5. Dans ce cas le °C clignote, glissez sur « T » pour retenir la mesure.

Réglage de l'alarme de température

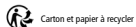
1. Appuyer pendant environ 3 secondes sur le bouton MAX. ALARM, l'afficheur indique -50 °C puis défille.
2. Relâcher le bouton pour stopper le défilement, sélectionner la valeur précise choisie, chaque pression faisant augmenter l'affichage de 1 °C.
3. Environ 5 secondes après, l'afficheur indique à nouveau la température mesurée.
4. Quand la température mesurée atteint la valeur sélectionnée, l'alarme émet 4 bips.
5. Pour arrêter l'alarme, appuyer sur n'importe quel bouton.
6. Suivre les mêmes instructions pour sélectionner la température d'alarme minimum.



Le changement de mode d'affichage T/H annule les réglages d'alarme. Enlever la pile si l'appareil n'est pas utilisé pendant longtemps.

Précisions et précautions d'utilisation des piles

- Jeter une pile usagée dans la nature ou les ordures ménagères pollue et empêche la récupération de matériaux valorisables. Il est donc important de limiter sa consommation de piles et de respecter les consignes suivantes :
 - privilégier les piles alcalines (qui durent plus longtemps que les piles salines) et lorsque c'est possible, les piles rechargeables
 - déposer les piles et accumulateurs usagés dans les contenants spécifiques déposés chez les commerçants. Ainsi, les métaux seront valorisés et ne pollueront pas l'environnement car ils contiennent des métaux lourds dangereux pour la santé et l'environnement (principalement du cadmium et du nickel)
- Les piles doivent être mises en place en respectant la polarité indiquée sur l'appareil et sur la pile.
- Un positionnement incorrect peut soit endommager l'appareil, soit causer des fuites au niveau des piles, soit à l'extrême, provoquer un incendie ou l'explosion de la pile.
- Pour assurer un bon fonctionnement, les piles doivent être en bon état. En cas d'anomalie dans le fonctionnement de l'appareil, mettre des piles neuves.
- Ne jamais essayer de recharger des piles non rechargeables. Elles pourraient couler, s'échauffer, provoquer un incendie ou exploser.
- Remplacer l'ensemble des piles en même temps. Ne jamais mélanger des piles salines avec des piles alcalines ou rechargeables.
- Les piles usagées doivent être enlevées de l'appareil.
- De même, retirer les piles de votre appareil s'il n'est pas utilisé pas pendant une longue durée, sinon les piles risquent de couler et de causer des dommages.
- Ne jamais essayer de court-circuiter les bornes d'une pile.
- Ne jamais jeter les piles au feu, elles risqueraient d'exploser.
- La recharge des accumulateurs est à réaliser par un adulte.
- Sortir les accumulateurs de l'appareil avant de les recharger.
- Nous conseillons à l'adulte de surveiller l'enfant lorsqu'il change les piles afin que ces consignes soient respectées ou bien d'effectuer lui-même le remplacement des piles.
- Si une pile est avalée, consulter immédiatement son médecin ou le centre antipoison le plus proche. Ne pas oublier d'emporter l'appareil avec vous.



Ne jetez pas votre appareil électronique avec les ordures ménagères. Remoyez le chez KIMO au terme de sa durée d'utilisation. Conformément aux directives européennes relatives au DEEE, nous assurons une collecte distincte pour un traitement respectueux de l'environnement.

NOTICE D'UTILISATION

TH 300

Thermomètre à thermistance

Spécifications techniques

| Plage de mesure | Résolution |
|--|---|
| De -50 à +150 °C | 0,1 °C de -20 °C à +150 °C 1 °C de -20 °C à -50 °C |
| Exactitude | |
| ±1 °C maximum de -20 °C à +100 °C ±2 °C sur le reste de l'échelle | |



Description

- **Afficheur** : 41 x 15 mm
- **Sonde inox** : longueur 105 mm, câble 800 mm
- **Température ambiante pour le boîtier** : de -10 °C à +40 °C
- **Pile** : 1.5 V type AAA, LR03 ou équivalent. Durée de la pile : environ 1 an.
- **Dimensions** : 100 x 64 x 21 mm
- **Poids** : 87 g

Utilisation

1. Ouvrir le compartiment de la pile et sortir le câble de la sonde.
2. Enlever l'embout de protection et piquer la sonde d'au moins 1 cm dans la substance à tester.
3. Mettre l'interrupteur ON/OFF sur « ON ».
4. Mettre le sélecteur T/H sur « T » pour un affichage en continu ou sur « H » pour retenir la valeur affichée.
5. Dans ce cas le °C clignote, glissez sur « T » pour retenir la mesure.

Réglage de l'alarme de température

1. Appuyer pendant environ 3 secondes sur le bouton MAX. ALARM, l'afficheur indique -50 °C puis défille.
2. Relâcher le bouton pour stopper le défilement, sélectionner la valeur précise choisie, chaque pression faisant augmenter l'affichage de 1 °C.
3. Environ 5 secondes après, l'afficheur indique à nouveau la température mesurée.
4. Quand la température mesurée atteint la valeur sélectionnée, l'alarme émet 4 bips.
5. Pour arrêter l'alarme, appuyer sur n'importe quel bouton.
6. Suivre les mêmes instructions pour sélectionner la température d'alarme minimum.



Le changement de mode d'affichage T/H annule les réglages d'alarme. Enlever la pile si l'appareil n'est pas utilisé pendant longtemps.

Précisions et précautions d'utilisation des piles

- Jeter une pile usagée dans la nature ou les ordures ménagères pollue et empêche la récupération de matériaux valorisables. Il est donc important de limiter sa consommation de piles et de respecter les consignes suivantes :
 - privilégier les piles alcalines (qui durent plus longtemps que les piles salines) et lorsque c'est possible, les piles rechargeables
 - déposer les piles et accumulateurs usagés dans les contenants spécifiques déposés chez les commerçants. Ainsi, les métaux seront valorisés et ne pollueront pas l'environnement car ils contiennent des métaux lourds dangereux pour la santé et l'environnement (principalement du cadmium et du nickel)
- Les piles doivent être mises en place en respectant la polarité indiquée sur l'appareil et sur la pile.
- Un positionnement incorrect peut soit endommager l'appareil, soit causer des fuites au niveau des piles, soit à l'extrême, provoquer un incendie ou l'explosion de la pile.
- Pour assurer un bon fonctionnement, les piles doivent être en bon état. En cas d'anomalie dans le fonctionnement de l'appareil, mettre des piles neuves.
- Ne jamais essayer de recharger des piles non rechargeables. Elles pourraient couler, s'échauffer, provoquer un incendie ou exploser.
- Remplacer l'ensemble des piles en même temps. Ne jamais mélanger des piles salines avec des piles alcalines ou rechargeables.
- Les piles usagées doivent être enlevées de l'appareil.
- De même, retirer les piles de votre appareil s'il n'est pas utilisé pas pendant une longue durée, sinon les piles risquent de couler et de causer des dommages.
- Ne jamais essayer de court-circuiter les bornes d'une pile.
- Ne jamais jeter les piles au feu, elles risqueraient d'exploser.
- La recharge des accumulateurs est à réaliser par un adulte.
- Sortir les accumulateurs de l'appareil avant de les recharger.
- Nous conseillons à l'adulte de surveiller l'enfant lorsqu'il change les piles afin que ces consignes soient respectées ou bien d'effectuer lui-même le remplacement des piles.
- Si une pile est avalée, consulter immédiatement son médecin ou le centre antipoison le plus proche. Ne pas oublier d'emporter l'appareil avec vous.



Ne jetez pas votre appareil électronique avec les ordures ménagères. Remoyez le chez KIMO au terme de sa durée d'utilisation. Conformément aux directives européennes relatives au DEEE, nous assurons une collecte distincte pour un traitement respectueux de l'environnement.

NOTICE D'UTILISATION

TH 300

Thermomètre à thermistance

Spécifications techniques

| Plage de mesure | Résolution |
|--|---|
| De -50 à +150 °C | 0,1 °C de -20 °C à +150 °C 1 °C de -20 °C à -50 °C |
| Exactitude | |
| ±1 °C maximum de -20 °C à +100 °C ±2 °C sur le reste de l'échelle | |



Description

- **Afficheur** : 41 x 15 mm
- **Sonde inox** : longueur 105 mm, câble 800 mm
- **Température ambiante pour le boîtier** : de -10 °C à +40 °C
- **Pile** : 1.5 V type AAA, LR03 ou équivalent. Durée de la pile : environ 1 an.
- **Dimensions** : 100 x 64 x 21 mm
- **Poids** : 87 g

Utilisation

1. Ouvrir le compartiment de la pile et sortir le câble de la sonde.
2. Enlever l'embout de protection et piquer la sonde d'au moins 1 cm dans la substance à tester.
3. Mettre l'interrupteur ON/OFF sur « ON ».
4. Mettre le sélecteur T/H sur « T » pour un affichage en continu ou sur « H » pour retenir la valeur affichée.
5. Dans ce cas le °C clignote, glissez sur « T » pour retenir la mesure.

Réglage de l'alarme de température

1. Appuyer pendant environ 3 secondes sur le bouton MAX. ALARM, l'afficheur indique -50 °C puis défille.
2. Relâcher le bouton pour stopper le défilement, sélectionner la valeur précise choisie, chaque pression faisant augmenter l'affichage de 1 °C.
3. Environ 5 secondes après, l'afficheur indique à nouveau la température mesurée.
4. Quand la température mesurée atteint la valeur sélectionnée, l'alarme émet 4 bips.
5. Pour arrêter l'alarme, appuyer sur n'importe quel bouton.
6. Suivre les mêmes instructions pour sélectionner la température d'alarme minimum.



Le changement de mode d'affichage T/H annule les réglages d'alarme. Enlever la pile si l'appareil n'est pas utilisé pendant longtemps.

Précisions et précautions d'utilisation des piles

- Jeter une pile usagée dans la nature ou les ordures ménagères pollue et empêche la récupération de matériaux valorisables. Il est donc important de limiter sa consommation de piles et de respecter les consignes suivantes :
 - privilégier les piles alcalines (qui durent plus longtemps que les piles salines) et lorsque c'est possible, les piles rechargeables
 - déposer les piles et accumulateurs usagés dans les contenants spécifiques déposés chez les commerçants. Ainsi, les métaux seront valorisés et ne pollueront pas l'environnement car ils contiennent des métaux lourds dangereux pour la santé et l'environnement (principalement du cadmium et du nickel)
- Les piles doivent être mises en place en respectant la polarité indiquée sur l'appareil et sur la pile.
- Un positionnement incorrect peut soit endommager l'appareil, soit causer des fuites au niveau des piles, soit à l'extrême, provoquer un incendie ou l'explosion de la pile.
- Pour assurer un bon fonctionnement, les piles doivent être en bon état. En cas d'anomalie dans le fonctionnement de l'appareil, mettre des piles neuves.
- Ne jamais essayer de recharger des piles non rechargeables. Elles pourraient couler, s'échauffer, provoquer un incendie ou exploser.
- Remplacer l'ensemble des piles en même temps. Ne jamais mélanger des piles salines avec des piles alcalines ou rechargeables.
- Les piles usagées doivent être enlevées de l'appareil.
- De même, retirer les piles de votre appareil s'il n'est pas utilisé pas pendant une longue durée, sinon les piles risquent de couler et de causer des dommages.
- Ne jamais essayer de court-circuiter les bornes d'une pile.
- Ne jamais jeter les piles au feu, elles risqueraient d'exploser.
- La recharge des accumulateurs est à réaliser par un adulte.
- Sortir les accumulateurs de l'appareil avant de les recharger.
- Nous conseillons à l'adulte de surveiller l'enfant lorsqu'il change les piles afin que ces consignes soient respectées ou bien d'effectuer lui-même le remplacement des piles.
- Si une pile est avalée, consulter immédiatement son médecin ou le centre antipoison le plus proche. Ne pas oublier d'emporter l'appareil avec vous.



Ne jetez pas votre appareil électronique avec les ordures ménagères. Remoyez le chez KIMO au terme de sa durée d'utilisation. Conformément aux directives européennes relatives au DEEE, nous assurons une collecte distincte pour un traitement respectueux de l'environnement.

NOTICE D'UTILISATION

TH 300

Thermomètre à thermistance

Spécifications techniques

| Plage de mesure | Résolution |
|--|---|
| De -50 à +150 °C | 0,1 °C de -20 °C à +150 °C 1 °C de -20 °C à -50 °C |
| Exactitude | |
| ±1 °C maximum de -20 °C à +100 °C ±2 °C sur le reste de l'échelle | |



Description

- **Afficheur** : 41 x 15 mm
- **Sonde inox** : longueur 105 mm, câble 800 mm
- **Température ambiante pour le boîtier** : de -10 °C à +40 °C
- **Pile** : 1.5 V type AAA, LR03 ou équivalent. Durée de la pile : environ 1 an.
- **Dimensions** : 100 x 64 x 21 mm
- **Poids** : 87 g

Utilisation

1. Ouvrir le compartiment de la pile et sortir le câble de la sonde.
2. Enlever l'embout de protection et piquer la sonde d'au moins 1 cm dans la substance à tester.
3. Mettre l'interrupteur ON/OFF sur « ON ».
4. Mettre le sélecteur T/H sur « T » pour un affichage en continu ou sur « H » pour retenir la valeur affichée.
5. Dans ce cas le °C clignote, glissez sur « T » pour retenir la mesure.

Réglage de l'alarme de température

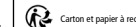
1. Appuyer pendant environ 3 secondes sur le bouton MAX. ALARM, l'afficheur indique -50 °C puis défille.
2. Relâcher le bouton pour stopper le défilement, sélectionner la valeur précise choisie, chaque pression faisant augmenter l'affichage de 1 °C.
3. Environ 5 secondes après, l'afficheur indique à nouveau la température mesurée.
4. Quand la température mesurée atteint la valeur sélectionnée, l'alarme émet 4 bips.
5. Pour arrêter l'alarme, appuyer sur n'importe quel bouton.
6. Suivre les mêmes instructions pour sélectionner la température d'alarme minimum.



Le changement de mode d'affichage T/H annule les réglages d'alarme. Enlever la pile si l'appareil n'est pas utilisé pendant longtemps.

Précisions et précautions d'utilisation des piles

- Jeter une pile usagée dans la nature ou les ordures ménagères pollue et empêche la récupération de matériaux valorisables. Il est donc important de limiter sa consommation de piles et de respecter les consignes suivantes :
 - privilégier les piles alcalines (qui durent plus longtemps que les piles salines) et lorsque c'est possible, les piles rechargeables
 - déposer les piles et accumulateurs usagés dans les contenants spécifiques déposés chez les commerçants. Ainsi, les métaux seront valorisés et ne pollueront pas l'environnement car ils contiennent des métaux lourds dangereux pour la santé et l'environnement (principalement du cadmium et du nickel)
- Les piles doivent être mises en place en respectant la polarité indiquée sur l'appareil et sur la pile.
- Un positionnement incorrect peut soit endommager l'appareil, soit causer des fuites au niveau des piles, soit à l'extrême, provoquer un incendie ou l'explosion de la pile.
- Pour assurer un bon fonctionnement, les piles doivent être en bon état. En cas d'anomalie dans le fonctionnement de l'appareil, mettre des piles neuves.
- Ne jamais essayer de recharger des piles non rechargeables. Elles pourraient couler, s'échauffer, provoquer un incendie ou exploser.
- Remplacer l'ensemble des piles en même temps. Ne jamais mélanger des piles salines avec des piles alcalines ou rechargeables.
- Les piles usagées doivent être enlevées de l'appareil.
- De même, retirer les piles de votre appareil s'il n'est pas utilisé pas pendant une longue durée, sinon les piles risquent de couler et de causer des dommages.
- Ne jamais essayer de court-circuiter les bornes d'une pile.
- Ne jamais jeter les piles au feu, elles risqueraient d'exploser.
- La recharge des accumulateurs est à réaliser par un adulte.
- Sortir les accumulateurs de l'appareil avant de les recharger.
- Nous conseillons à l'adulte de surveiller l'enfant lorsqu'il change les piles afin que ces consignes soient respectées ou bien d'effectuer lui-même le remplacement des piles.
- Si une pile est avalée, consulter immédiatement son médecin ou le centre antipoison le plus proche. Ne pas oublier d'emporter l'appareil avec vous.



Ne jetez pas votre appareil électronique avec les ordures ménagères. Remoyez le chez KIMO au terme de sa durée d'utilisation. Conformément aux directives européennes relatives au DEEE, nous assurons une collecte distincte pour un traitement respectueux de l'environnement.